

UE 1 - Élargir et approfondir sa pratique artistique dans sa spécialité

- Développer sa voix
 - Technique vocale
 - Musique de chambre vocale
 - Déclamation, physiologie
 - La voix dans les cultures
- Enrichir ses ressources en direction
 - Geste et représentation mentale du son et de l'œuvre
 - Pratique et observation en chœur
 - La voix dans les cultures
- Stage
 - Connaissance des répertoires
 - Résidence dans un ensemble en tant qu'artiste du chœur
- Réalisation d'un projet artistique (choix des répertoires, des partenaires, artistes et professionnels de la diffusion)

UE 2 - Réaliser des projets artistiques ouverts à diverses esthétiques

- Se produire
 - Réalisations personnelles (vocales, instrumentales et autre)
 - Réalisations au sein de la troupe (voix et scène)
- Stage : résidence dans une structure de diffusion pour des projets d'Éducation Artistique et Culturelle

UE 3 - Développer une réflexion sur sa pratique d'artiste enseignant

- Élargir son éventail de connaissances et savoir-faire
 - Analyse et écriture (langage classique)
 - Contrepoint, arrangement, harmonisation
 - Pratique du clavier ou d'un instrument polyphonique
- Développer son écoute et son sens esthétique
 - Improvisation
 - Analyse auditive tous styles et cultures
 - Écoute critique
- Stage
 - Résidence dans une maîtrise
 - Projet pour et avec les jeunes chanteurs
- Didactique de la musique
- Analyse de son expérience et réflexion

- Réflexion sur sa pratique
- Récits d'expériences et compétences

UE 4 – Se construire une identité d'artiste enseignant

- Conduire des groupes chantants
 - Mises en situation pédagogiques/Tutorat
 - Réflexion sur les programmes adaptés aux profils des groupes
 - Pédagogie du projet
- Connaître le fonctionnement des groupes
 - Connaissances des groupes, les temps de l'enfant
 - Éléments de sociologie
- Rencontre avec des acteurs professionnels du monde artistique
- Élaborer un dossier professionnel : conception de son projet d'artiste enseignant
- Connaître l'environnement territorial et professionnel
 - La collectivité, les institutions culturelles et éducatives et sociales
 - La filière culturelle, les textes réglementaires
 - Le projet d'établissement
 - Analyse de l'environnement professionnel
- Techniques de communication : les langues (phonétique, fonctionnement, relation à l'écriture)

Évaluation des études et délivrance du diplôme

Contrôle continu

L'ensemble des enseignements, des travaux dirigés et des stages de pratique pédagogique (tutorat) fait l'objet d'une évaluation continue.

Évaluation terminale

- Mise en situation pédagogique (visites d'experts dans le cadre du stage de tutorat).
- Élaboration d'un dossier professionnel.
- Entretien devant jury.